



Des actus, des conseils... ...et des fiertés.

Dans ce magazine bimestriel, il n'est pas question d'actualité postale, mais bien d'écologie et de bien-vivre ensemble. Ce second numéro revient sur le Challenge Mobilités, qui a ouvert de bien belle manière notre grand jeu annuel ! Retour détaillé sur la compétition féroce que se sont livrées nos six valeureuses équipes !



Suspense au démarrage

Il faut attendre deux semaines de concours pour aboutir au premier classement provisoire ; deux semaines pendant lesquelles les participants se mobilisent, prennent en main les règles du concours et commencent à pédaler. Là, le rideau tombe et dévoile un réel engagement de la part des équipes, 31 participants au total, malgré un mois de juin étouffant, qui aurait eu tôt fait d'en décourager plus d'un ! Pourtant, le vélo séduit et la compétition semble attiser la combativité de nos champions.

Matches dans le match

Un triple affrontement ne tarde pas à poindre, préfigurant des semaines à venir. D'abord, une échappée se fait la malle dès les premiers kilomètres, "Cyclo Soir" (Siloë) emportant "Ça roule au siège" (Siège) dans sa roue. Avec plus de 550km parcourus en quinze jours à peine, l'on sent que le challenge est pris au sérieux par chacune des deux équipes. Dans le peloton, "EKIB" (Koenigshoffen) et "En roues libres!" (Centre-ville) sont au coude à coude, 10km à peine les séparant, tandis qu'à l'arrière de la course, Bethlehem et "Cyclo Vents" (Les Quatre Vents) envoient leurs uniques champions en découdre. Mention spéciale à la valeureuse de Bethlehem, qui engloutit 155km à elle toute seule !



À couteaux tirés !

La troisième semaine de course confirme les tendances observées précédemment et promet de beaux et épiques duels pour les places de choix ! À l'avant, l'écart s'est réduit sous la quarantaine de kilomètres, montrant bien que le Siège profite de l'aspiration de Siloë, tandis que les deux équipes aperçoivent déjà le fanion annonçant le millier de kilomètres parcourus ! Dans la course au podium, "EKIB" ravit la troisième place au nez et à la barbe de "En roues libres", relançant la course au bronze ! Dans le gruppette, "Cyclo Vents" résorbe son écart et aperçoit enfin le dossard de Bethlehem.



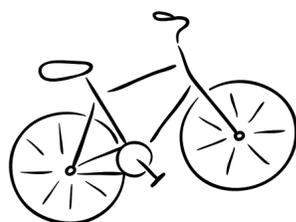
5234 km parcourus

(soit l'équivalent d'un trajet
Strasbourg - Dakar !)

31 participants

8ème à l'échelle de l'EMS

(sur 46 structures de 251 à 500 salariés)



Au bout du spectacle...

Coup de théâtre en dernière semaine ! "Ça roule au Siège", jusqu'alors en embuscade, sort du bois dans les derniers kilomètres et déclenche un dernier coup d'accélérateur, fatal pour son adversaire "Cyclo Soin", qui se pensait peut-être déjà couronné ! Ce second souffle hors norme lui permet de terminer en tête avec plus de 200km d'avance sur son dauphin... Chapeau les artistes de la pédale ! La lutte pour la 3ème place se veut elle aussi farouche et voit "En roues libres !" profiter d'une fringale d'"EKIB", scotché sur le bord de la route : plus de cent kilomètres d'écart à l'arrivée. Enfin, Bethlehem conforte sa cinquième place, profitant de l'incapacité de "Cyclo Vents" à contre-attaquer dans les dernières difficultés... Bravo tout de même aux deux uniques rouleurs de chaque équipe, qui auront fièrement représenté leur établissement jusqu'au bout !



| | Kilométrage | Participants |
|---|-------------|--------------|
|  Ça roule au Siège | 1838 | 11 |
|  Cyclo Soin | 1640 | 10 |
|  En roues libres ! | 706 | 4 |
| EKIB | 596 | 4 |
| EHPAD Bethlehem | 330 | 1 |
| Cyclo Vents | 124 | 1 |



Classement final du Challenge Mobilités "Au Boulot à Vélo"

Tous vainqueurs !

Le Siège l'emporte, certes, mais derrière cette performance, c'est la mobilisation de tous les établissements qui est à saluer ! Chaque participant se voit donc offrir un bon d'achat chez Décathlon, à hauteur de son kilométrage, qui lui permettra de s'équiper en matériel. Ce jeudi 10 juillet, les équipes se sont vues remettre leurs récompenses par la direction générale de l'association, heureuse d'ainsi consacrer les efforts de ses salariés.



LA PAROLE À CEUX QUI ONT FAIT VIVRE LE CHALLENGE !



Car cette initiative est pensée avant tout pour les salariés de l'association, nous remercions Élodie, des ressources humaines, dont cette édition d'Au Boulot à Vélo était la première, de s'être prêtée au jeu du témoignage !

- **Que pensez-vous de l'EcoGame d'EMDIAC, ce grand jeu annuel autour de l'écologie ?**

C'est une très belle initiative, qui crée une cohésion d'équipe et donne du challenge entre les différents établissements, tout en faisant passer un message de sensibilisation.

- **Qu'est-ce qui vous a décidé à participer au challenge ?**

Madame Hoff m'a beaucoup motivée et incitée. J'ai alors souhaité contribuer à décrocher la première place entre les différents établissements !

- **Cette expérience vous a-t-elle donné envie d'utiliser le vélo plus régulièrement à l'avenir ?**

Oui, c'est très agréable de rouler à vélo, cela me permet d'avoir un temps de détente entre le travail et la maison. Je réfléchis donc à investir dans un vélo et venir régulièrement avec.

- **Quel regard portez-vous sur l'écologie ?**

C'est une cause que j'essaie de prendre le plus au sérieux possible. Le vélo sera donc une belle avancée pour moi, alors merci pour ce beau challenge.



Parole maintenant à un second participant, Renaud, animateur à Siloë, qui a décidé de remonter en selle pour cette nouvelle édition !

- **Qu'a apporté l'EcoGame dans la mobilisation pour ce nouveau challenge ?**

Je pense que la participation est en hausse partout. Tout est beaucoup plus ludique, cela crée de l'émulation entre nous. Depuis le démarrage, trois personnes m'ont demandé de réparer leurs vélos pour s'y mettre ! Aussi, la communication via le WhatsApp rend les choses plus dynamiques et vivantes. Avant, on se contentait de remplir une fiche kilométrique, là on sent qu'on prend part à un vrai jeu. Au sein des équipes, ça donne lieu à des débats, beaucoup de personnes se sont prises au jeu de la compétition. On observe nos concurrents, on réagit, on se motive.





Envie vous aussi de participer au challenge l'année prochaine : saviez-vous qu'une partie d'un abonnement Vel'hop pouvait être pris en charge par votre employeur ?

En effet, les abonnements hebdomadaires, mensuels ou annuels au service de location de vélos Vel'hop sont pris en charge à hauteur de :

- Pour les salariés dont la durée du travail est supérieure ou égale à un mi-temps :
 - la prise en charge sera de 50 % du coût engagé.
 - soit coût de l'abonnement X 50%.
- Pour les salariés dont la durée du travail est inférieure à un mi-temps :
 - la prise en charge sera proratisée à 50 % d'un temps complet.
 - soit (coût de l'abonnement x 50 %) x (nombre d'heures hebdomadaires/17,5).

Le remboursement des kilomètres parcourus est plafonné à 500 € par an. Il vous suffit de transmettre un justificatif sur l'honneur !

On se quitte sur le premier classement général de l'EcoGame ! À bientôt pour une prochaine Lettre Verte, bel été !

| | Score |
|---|----------|
|  Siège | 6 |
| EHPAD Siloë | 5 |
| EHPAD Emmaüs-Diaconesses Centre-Ville | 4 |
| EHPAD Emmaüs-Diaconesses Koenigshoffen | 3 |
| EHPAD Bethlehem | 2 |
|  EHPAD Les Quatre Vents | 1 |